



Revue de presse **08**

ASSOCIATION

Alde sociale : l'ARSEA garde le cap

L'Association Régionale d'action Sociale, d'Education et d'Animation change de directeur général, mais poursuit sa mission : offrir aux personnes en difficulté les meilleures possibilités d'épanouissement et d'intégration dans la vie sociale et professionnelle.

Aider les handicapés et les Jeunes en difficulté

En 2007, le nombre des bénéficiaires de l'action de cette association créée il y a 61 ans s'élève à 9 446, jeunes et adultes en difficulté sociale ou personnes déficientes intellectuelles. Avec 850 salariés et 35 établissements répartis sur toute l'Alsace, l'ARSEA offre un vaste panel de prises en charge des personnes handicapées ou des enfants et adolescents en difficulté. Le résumé des douze ans d'action de Michel Bick montre la complexité du travail de l'ARSEA. Il lui a fallu conduire une association de cette taille « en croisant les orientations politiques, les nouveaux textes de loi, les débats de société, les cadres financiers et réglementaires avec les valeurs et les orientations du projet associatif tout en favorisant l'évolution des pratiques pour la meilleure qualité de prestation en direction des bénéficiaires ». Sur ce dernier point, une démarche d'auto - évaluation de la qualité des prestations effectuée en interne par les établissements de l'ARSEA sera bientôt terminée. Innover pour s'adapter aux modifications de l'environnement est l'un des axes de l'action de l'ARSEA. Fin 2008, l'association ouvrira deux nouvelles structures à Mulhouse : un SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile) oeuvrant au profit des personnes handicapées et un centre éducatif fermé. « On nous reconnaît une expertise et des compétences » se réjouit le président Materne Andres. « Cette alternative à la prison, c'est une dernière chance que la société donne à ces jeunes.

A nous de leur faire prendre conscience de leurs responsabilités. Nous ne sommes pas des gardes-chiourme ». Les enjeux des années à venir ? Pour René Bandol, il s'agit notamment de prendre en compte « le vieillissement des personnes handicapées » en construisant de nouvelles structures, de type maison de retraite. Le défi en ce qui concerne l'accompagnement de l'enfance en difficulté ? « Ce qui est de l'ordre des troubles et des comportements à risques est de plus en plus précoce ».

Pouvoir recruter

Avec des situations qui deviennent plus complexes, du fait de l'éclatement des familles mais aussi d'un avenir perçu, du fait de



l'aggravation des conditions économiques, comme bouché : « Nous travaillons à redonner espoir à ces enfants et à leur famille, pour qu'ils puissent se projeter dans l'avenir » Autres dossiers chauds : fournir à tous les bénéficiaires des chambres individuelles, avoir « suffisamment de personnel pour respecter la législation du travail en évolution permanente », pouvoir proposer « des supports pédagogiques de type ateliers qui répondent aux problématiques des Jeunes en difficulté ou des personnes handicapées mentales qui ne peuvent pas intégrer tout de suite le monde du travail ou de l'éducation ». Une récente circulaire interdit l'utilisation des machines-outils pour les enfants entre 13 et 16 ans et n'autorise leur usage qu'aux jeunes de 16 ans poursuivant une formation qualifiante. Une mesure qui a stoppé net la création de nouveaux ateliers au Château d'Angleterre et pourrait poser problème à de nombreuses autres structures.



Michel Haug, président de l'IPLS (à gauche) et
Pascal Apprèderisse, directeur départemental du
Travail : les statistiques sur les jeunes
handicapés au chômage ne disent pas tout

PERSONNES HANDICAPEES

STAFS

Handicap : encore un effort sur l'apprentissage

L'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap passe souvent par des contrats d'apprentissage. L'Institut pour la promotion du lien social (IPLS) tente de faire bouger les choses.

Sur 2 600 jeunes en recherche d'emploi en Alsace, 10% environ sont reconnus comme travailleurs handicapés. « Pour cette dernière catégorie, l'insertion est plus longue », déplore Pascal Apprèderisse, directeur du Travail pour le Bas-Rhin.

Malgré 250 contrats d'apprentissage signés en Alsace, des progrès restent à accomplir. « L'accueil par un tutorat spécifiquement formé est absolument essentiel », souligne Norbert Briant, chargé de mission SARAH -Alsace, structure de coordination et de soutien, dont les actions ont permis de limiter à 4-5% le nombre d'abandons en cours de contrat au lieu des 20% habituels.

«Une aide à la réflexion et à la compréhension»

En France, sur 880 000 handicapés adultes, 640 000 sont pourvus d'un emploi : 185 000 dans le secteur public, 350 000 dans le privé, 25 000 en tant qu'indépendants et 120 000 dans le secteur protégé. La ville de Sélestat montre la voie de l'intégration, car elle est toute proche du seuil des 6% obligatoires. « Nous en sommes à 5,34% sur l'ensemble des 350 personnes qui composent les effectifs de la commune », se félicite Charles Leopold, conseiller municipal délégué. La DRH Pascale Amrhein y est pour beaucoup. Récemment, elle a embauché des personnes compétentes pour l'entretien des espaces verts. Il est bien dommage que les acteurs des pactes territoriaux pour l'emploi, notamment ceux de Sélestat, aient brillé par leur absence lors du forum de l'IPLS, déplore Marc Haug. Universitaire et chercheur dans le département des sciences de l'homme et de la société du CNRS, le président de l'IPLS fustige « une société qui exalte trop la performance. Lorsqu'une personne est tributaire de déficiences, les représentations sociales risquent de la marginaliser. Les rencontres que nous organisons constituent un lieu d'échange avec les acteurs du terrain. Nous leur apportons une aide à la réflexion et à la compréhension, leur permettant de repenser leurs pratiques professionnelles. »

Mardi 9 décembre à Strasbourg, centre culturel St-Thomas, 2 rue de la Carpe-Haute, débat sur les parcours professionnels pour l'insertion des jeunes handicapés. Organisé par le « G XIV », réseau d'établissements et de services médico sociaux. Inscriptions : ARSEA-STAFS, 129 rue de la Ganzau, 67100 Strasbourg.

Dernières Nouvelles D'Alsace, Mercredi 03 Décembre 2008.

Saint-Louis / Mécénat d'entreprise

Fenêtre sur le handicap lourd

La société Bubendorff financera la construction du bâtiment par trois tranches de 650 000 €. (Document remis - cabinet DRLW de Mulhouse)



La société Bubendorff, n° 1 européen des volets roulants implanté à Saint-Louis, va financer pour 1 950 000 € la construction d'un bâtiment dédié au polyhandicap de l'enfant sur le site de Bartenheim. Une convention de type mécénat d'entreprise le liera à l'AFAPEI (association frontalière des amis et parents de personnes handicapées mentales).

« Un partenariat digne et sans exigence particulière sinon celle de la qualité », selon Jean-Marc Keller et Christophe Benoit, respectivement président de l'association et directeur général du site de Bartenheim. Ces derniers ont annoncé la signature fin 2007 d'une convention de partenariat avec l'industriel ludovicien. Les premiers contacts ont été entamés en 2006 autour de la construction d'un nouveau bâtiment permettant d'accueillir une vingtaine d'enfants polyhandicapés âgés de 4 à 20 ans souffrant de déficiences Intellectuelles et physiques.

Le projet, actuellement au stade de la procédure administrative, prévoit la mise à disposition de la nouvelle structure d'accueil dès septembre 2009. La conception architecturale a été confiée à Fabien Rey du cabinet mulhousien DRLW, qui a bénéficié de l'expérience des salariés de l'AFAPEI.

Carte blanche

Christophe Benoit et son président « interface entre les 150 salariés et les 160 bénévoles de l'association » ont maintenant « carte blanche pour une réalisation raisonnable dans ce qui se propose de mieux pour les enfants ». Ils montent maintenant un dossier d'agrément permettant de passer d'une capacité d'accueil de 10 à 20 enfants. Le site de Bartenheim gère déjà un institut médico-éducatif (92 places), un établissement et service d'aide par le travail (100 places), un foyer d'hébergement (44 places et une maison d'accueil spécialisée (50 places). Le public concerné étant principalement originaire du Sud du Haut-Rhin.

Au-delà des espoirs nourris par les professionnels autour de ce « bel outil », la construction de ce bâtiment générera aussi des créations d'emplois : « Nous prévoyons une embauche pour chaque enfant polyhandicapé accueilli ».

[Dernières Nouvelles D'alsace, Samedi 26 Janvier 2008](#)

ESAT GANZAU

La médiathèque Malraux au service du handicap

La restauration est simple, pas de boissons alcoolisées, des crudités, des produits alsaciens ou encore des viennoiseries, tout est prévu pour satisfaire les petites faims. L'office de la cafétéria permet de préparer les sandwiches ainsi que de réchauffer les plats cuisinés et livrés par l'ARSEA (Association régionale spécialisée d'action sociale, d'éducation et d'animation).

Travailler à la médiathèque, un couronnement

Un projet impulsé par la Ville de Strasbourg, qui a lancé un appel d'offre et souhaitait véritablement que la cafétéria devienne un ESAT (établissement du service d'aide par le travail). « C'est le dernier maillon de l'insertion », explique le directeur de l'ARSEA Jean-Marie Schangel.

L'équipe est composée de six personnes, dont quatre handicapés mentaux et une handicapée médicale. Chapeautés par une monitrice ou le directeur, les employés de la cafétéria Malraux sont confrontés au monde du travail. Après une formation de terrain de deux à trois ans à l'ARSEA, les serveurs ont bénéficié d'enseignements spécifiques pour savoir faire fonctionner une caisse-enregistreuse, préparer des sandwiches... Pas évident pour un handicapé de sortir de son cadre structurel et de se créer de nouveaux repères.

Les handicapés font face à des conditions de travail réelles. Soumis au 35 h, rémunérés, les employés sont motivés par la valorisation de la relation qu'ils ont avec le client. « C'est un couronnement, puisqu'ils travaillent au même titre que n'importe quelle autre personne », ajoute Jean-Marie Schangel.

Clients satisfaits

Celui-ci espère opérer un roulement au sein de la cafétéria Malraux, afin de permettre à plusieurs personnes de s'insérer dans le monde du travail, en passant par cette dernière étape. « On est un petit peu dans la haute couture, on ne sait pas combien de temps cela va prendre pour que la personne soit prête à chercher du travail », concède-t-il. Satisfaits des prestations de la cafétéria, les clients ne détectent pas toujours les handicaps des employés. Un signe de professionnalisme que les abonnés de la médiathèque apprécient.



Ouverte depuis le 4 novembre dernier, la cafétéria de la Médiathèque, André Malraux emploie des personnes en situation de handicap

Pour connaître les autres actions de l'ARSEA, consultez le site : www.arsea.fr

Dernières Nouvelles D'alsace, Jeudi 04 Décembre 2008

CAAHM

Fête champêtre en musique



En face de l'Institut médico-professionnel de la Ganzau, l'association régionale ARSEA accueille dans une structure spécialisée une cinquantaine d'adultes handicapés mentaux. Le centre d'accueil CAAHM, dirigé par Jean-Louis Frison, avait organisé, vendredi, une fête champêtre dans le jardin spécialement préparé par l'équipe de l'animatrice Brigitte.

Les personnes accueillies pour la journée étaient entourées de leurs parents à l'ombre des arbres. Avant le début de la fête et des différentes animations, de délicieuses grillades étaient préparées par le personnel de l'établissement.

Le directeur a aussi eu la joie d'accueillir le directeur honoraire Christian Brajon et a remercié les responsables des écoles de musique de Strasbourg pour leurs précieuses interventions durant toute l'année. En effet, cette fête champêtre clôturait aussi un projet médical expérimental où de nombreuses heures consacrées par ces musiciens ont contribué à l'éveil des sens et développé la créativité des pensionnaires. Ainsi, Christian ou Béatrice n'oublieront pas de sitôt ces moments forts avec des personnes différentes qui leur ont à chaque fois réservé un formidable accueil. Cette journée de fête champêtre a naturellement été riche en échanges entre les invités et « les personnes accueillies », chez lesquelles le chant a provoqué sourire, rayonnement et bien-être.

[Dernières Nouvelles D'Alsace, Dimanche 22 Juin 2008](#)

Un spectacle haut en couleur

L'Association régionale spécialisée d'action sociale, d'éducation et d'animation (ARSEA) présentait récemment le spectacle de fin d'année préparé et joué par les personnes accueillies au centre pour adultes handicapés mentaux. Le spectacle a occupé de nombreux ateliers depuis le mois de septembre : les lundis après-midi ont été consacrés aux répétitions, les 22 costumes ont été fabriqués maison au cours d'ateliers dirigés par les animateurs de la structure. Pour cette nouvelle édition, la municipalité a versé une aide de 2 000 euros.

Grâce à cette enveloppe ont pu être opérés des changements : cette année, une professionnelle, Joëlle Angeli est venue apporter son expérience au projet. Les bandes-son utilisées auparavant ont été mises au placard et ce sont les acteurs eux-mêmes qui ont interprété le rôle et le texte qui leur était donné. « Cette nouveauté est très importante, soulignait Jean-Louis Frison le directeur du centre, c'est très valorisant et ils se mettent véritablement dans la relation à l'autre pour jouer sur scène ». Les acteurs en herbe ont présenté deux jours de suite le spectacle devant environ 150 spectateurs, venus d'autres institutions ou en famille. Le spectacle intitulé « mélodie des couleurs » présentait un arlequin parti sur la lune, univers gris et sans couleur : grâce à un magicien des couleurs et suite à de multiples périples, les acteurs retrouveront leurs couleurs en musique et sous un tonnerre d'applaudissements !

[Dernières Nouvelles D'Alsace, Samedi 20 Décembre 2008.](#)

Le spectacle était en préparation depuis le mois de septembre



IMP LE ROETHIG

Une nouvelle aire de jeux

La nouvelle aire de jeux de la cour de récréation de l'Institut médico-pédagogique (IMP) « Le Roethig » vient d'être inaugurée à la Montagne Verte. La mobilisation des parents d'élèves et une subvention exceptionnelle ont permis à cet établissement de se doter de cet équipement ludique. La cour de l'IMP « Le Roethig » était noire de monde, samedi. Parents d'élèves, enfants et invités officiels, soit au total quelque 180 personnes se sont pressées pour voir de près le nouvel équipement ludique dont dispose dorénavant l'établissement spécialisé de la Montagne Verte. Un signe, sans nul doute, que l'oeuvre au quotidien de cette institution - qui prend en charge une cinquantaine d'enfants, âgés de 6 à 14 ans, déficients intellectuels et autistes - tient à coeur à beaucoup de monde.



**Moment de fête, samedi,
lors de l'inauguration du nouvel équipement ludique
de l'IMP « Le Roethig » à la Montagne Verte**

Fondation Air France et Assemblée nationale

Outre les intervenants de l'IMP - 14 éducateurs, deux médecins psychiatre, un pédiatre, un psychologue, un responsable éducatif et un enseignant, sans oublier le personnel de service -, ce sont également les parents d'élèves et le conseil de la vie sociale de l'IMP qui ont été félicités pour leur initiative d'avoir sollicité des subventions pour boucler le financement de cette installation.

« La Fondation d'entreprise Air France a été la première à répondre favorablement à notre demande, en nous octroyant une subvention d'équipement représentant 37% du montant total du projet qui s'élève à 42 000€ », rappelle le directeur de l'IMP, Jean-Marc Andrieux.

La Ville de Strasbourg ayant quant à elle versé une subvention de 10%.

Mais le budget a pu être bouclé grâce à la présence d'esprit de « mes deux collaborateurs, Aurélie Ledrich et Eric Elkouby, qui m'ont suggéré, à bon escient, de saisir la commission des Finances de l'Assemblée nationale », a souligné le député Armand Jung. Cette intervention a permis de dégager une enveloppe exceptionnelle du Parlement, à hauteur de 52% du budget global.

Résultat : les deux structures ludiques - l'une à l'avant pour les petits et l'autre à l'arrière pour les grands - ont pu être installées. A la grande joie des enfants de l'IMP et de leurs parents.

[Dernières Nouvelles D'alsace, Mardi 10 Juin 2008](#)

IMP MONTAGNE VERTE

Montagne Verte - Elsau - Koenigshoffen / Conseil de quartier

« Nous y voilà, enfin... »



Très concernés, voire fiers de participer à cette aventure inter-quartiers. (Photo DNA- Jean-François Badias)

Le conseil de quartier du canton 9 (Montagne Verte, Elsau, Koenigshoffen) a été réuni pour la première fois lundi soir au foyer Saint Arbogast à la Montagne Verte. L'occasion de faire les présentations et d'expliquer le but du « jeu ».

La première du conseil de quartier de la Montagne Verte, de l'Elsau et de Koenigshoffen a eu des faux airs de grand'messe, lundi soir au foyer Saint Arbogast. Ceux qui ont officié à cette célébration de la démocratie locale, en l'occurrence Robert Hermann, premier adjoint au maire, Eric Elkouby, adjoint des trois quartiers concernés, et Eric Schutz, conseiller municipal délégué, ont, en tous cas, prêché pour des conseillers novices, mais convaincus.

Fiers de participer à cette aventure

Habitants des quartiers pour la majorité (29 membres), issus des associations (8 membres) ou encore du collège socioprofessionnel (8 membres), les 45 nouveaux conseillers - qui se sont découverts en se présentant à tour de rôle - ont paru très concernés, voire très « fiers » de participer à cette aventure inter-quartiers :

« Pour une fois qu'on nous demande quelque chose », a réagi, à l'issue de la présentation des enjeux, une habitante de Koenigshoffen, du collège des habitants. Idem pour un étudiant de la Montagne Verte, « très content d'être là ».

Une intervenante entend s'engager pour son quartier « au lieu de râler seule dans mon coin... » « Cinq commissions de travaux », a suggéré Robert Hermann, devraient voir le jour prochainement. « Nous y voilà enfin, après un long processus qui va vous permettre de travailler sur les dossiers », s'est enthousiasmé Eric Elkouby, avant d'égrener les différents dossiers qui sont sur la table dans les trois quartiers. Parmi ceux-ci, il y a notamment la restructuration du tronçon de voirie 9 de la route des Romains à Koenigshoffen ; le premier tronçon de la rue Mathias Grünwald à l'Elsau ; le

centre de quartier à la Montagne Verte ; la place des Romains à Koenigshoffen ; les entrées de quartier de Koenigshoffen et de la Montagne Verte ; le stationnement de la rue des Foulons ; ou encore des sujets trans-quartiers comme les « corridors verts » dans le cadre du « parc naturel urbain » ou la réflexion transports en commun. Bref, du pain sur la planche, pour les nouveaux conseillers dans ce « lieu de réflexion, d'expression, mais aussi de rencontre, de convivialité et pourquoi pas d'amitié », a lancé en guise de conclusion, voire de vœux, l'un des conseillers du collège des habitants, Bernard Baumgartner.

Le conseil se compose comme suit :

- 1) Collège habitants : 29 membres Paulette Buhler (Koenigshoffen) ; Sébastien Muller (idem) ; Corinne Guillon (idem) ; Hassania Taheri (idem) ; Claude Gies (idem) ; Serge Cuttillo (idem) ; Pascal Genin (idem) ; Marie-Noëlle Lamude-Houzé (idem) ; Guy Schweyer (idem) ; Pierre Ozenne (idem) ; Stéphanie Gies (idem) ; Elisabeth Nabavi Tafreshi (Montagne Verte) ; Josyane Moro (idem) ; Anny Zorn (idem) ; Michel Schmidt (idem) ; Monique Waldburger (idem) ; Albert Mann (idem) ; Béatrice Schladenhauffen (idem) ; Marie-Claire Dubert (idem) ; Matthieu Guerinouche (idem) ; Chantal Krafft (idem) ; Joseph Bourgeois (idem) ; Khalid Chaanani (idem) ; Abdelaziz Lamrini Alouahabi (Elsau) ; Josiane Reibel (idem) ; Michel Tamiazzo (idem) ; Ahmed Lamrini Alouahabi (idem) ; Bernard Baumgartner (idem) ; Jeannette Laugel (idem).
- 2) Collège associations : 8 membres Club du 3e âge de la Montagne Verte : Maurice Huard ; Association Initiatives de la Montagne Verte : Nadia Medbou ; Association culturelle maghrébine de la Montagne Verte : Mohamed Bouchta Association Fam. de la Montagne Verte : Sébastien Villemin ; Association PAR ENchantement : Marie-Christine Carayol ; Centre socioculturel de la Montagne-Verte : Philippe Krafft ; Centre social et culturel de l'Elsau : Jean-Luc Perreau ; Association Joie et Santé : Jacques Schumpp.
- 3) Collège socioprofessionnel : 8 membres Paroisse protestante de Koenigshoffen : Alfred Schaefer ; Paroisse protestante de la Montagne Verte : Robert Tony ; Association de la foire Saint-Jean : Patrick Balga ; Garage Barthel : Jacques Barthel ; Optique photo Pierre : Pierre Creutzmeyer ; Ecole maternelle Erckman-Chatrian : Christine Bossé ; Ecole maternelle Camille Claus : Marie Pierre Klotz ; IMP Montagne Verte : Jean Michel Lazou. [Dernières Nouvelles D'alsace, Mercredi 03 Décembre 2008.](#)

IMP CATHERINETTES

Rentrée Des moyens renforcés pour les autistes à l'IMP Les Catherinettes

L'Institut médico-pédagogique Les Catherinettes a obtenu trois embauches supplémentaires pour l'encadrement des jeunes. Il accueille aussi une nouvelle chef de service. Rentrés progressivement depuis lundi, les élèves de l'Institut médico-pédagogique (IMP) Les Catherinettes à Colmar ont fait la connaissance d'une nouvelle chef de service éducatif, Claudine Riedel. Cette dernière a pris la suite de Charles Luttringer, désormais directeur du Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP), rue du Logelbach.

L'établissement accueille 72 jeunes de 6 à 14 ans, ayant un handicap mental moyen ou profond. Sans que cet agrément ne soit modifié, il a obtenu le financement pour plusieurs places ouvertes à des enfants ayant des troubles autistiques.

« En conséquence de quoi, nous avons eu droit à trois embauches supplémentaires pour l'encadrement. C'est également une bonne nouvelle pour les plus grands enfants qui pâtissaient un peu de la situation et bénéficieront d'une meilleure prise en charge », annonce la directrice, Yvonne Meyer. Trois nouveaux, Romuald Reverchon, Cyrille Filin et Chantal Laurent, viennent ainsi renforcer l'équipe, à laquelle il manque encore un orthophoniste à temps (lire aussi ci-contre)

Espace Jeux pour les petits

Pour s'adapter au mieux à ces enfants ayant des difficultés de la communication, qui constitueront à terme un groupe de 24, l'aménagement de la salle à manger sera quelque peu revu. Plus généralement, certaines pièces ont été rendues plus fonctionnelles et du mobilier vient d'être changé. Dans la cour, réaménagée l'an dernier avec le concours des services techniques de la Ville, il reste à remplacer la maisonnette-cabane, dont les pieds sont abîmés. Une réflexion a aussi été lancée pour la mise en place d'un espace Jeux réservé aux petits, du côté des Unterlinden.

Passerelles vers l'Éducation nationale

Au niveau pédagogique, les projets d'ouverture vers l'extérieur seront *« amplifiés »*, avec l'aide des parents d'élèves, *« très actifs au sein du conseil à la vie sociale »*. Au programme toujours : des sorties à ski avec des enfants de l'Éducation nationale, des activités sportives proposées aux jeunes de l'IMP par des lycéens *« tuteurs »* de Camille-Sée, des animations et goûters organisés par des collégiens de l'institution Saint-Jean... *« Ces activités sont très importantes pour les enfants »,* constate la directrice, qui ajoute : *« Nous travaillons de plus en plus en réseau. Il faut établir des*

passerelles avec l'Éducation nationale, d'autant plus depuis la loi de février 2005 et la scolarisation des handicapés dans des classes ordinaires. Nous n'avons pas encore de recul, mais cela posera certaines difficultés d'organisation et nécessitera une grande souplesse ».

Journal l'Alsace, Vendredi 29 août 2008

Stimulation des sens



Les petits gâteaux de Noël : quel meilleur moyen pour développer ses sens ?

Dans le cadre d'un projet tutoré, quatre étudiants ont organisé et animé vendredi une journée « Découverte des cinq sens » en direction des enfants de l'Institut Médico-Pédagogique « Les Catherinettes » à Colmar.

En première année de DUT Technique et Commercialisation à Colmar, Léna Dia, Claire Brach, Carole Seeholtz et Lili Bernhart, ont voulu démontrer qu'un enfant handicapé a la même capacité qu'un enfant ordinaire si on aborde son apprentissage de manière différente, en le stimulant davantage et en le faisant participer activement.

Bouteille musicale et sac secret

Pour ce faire, en accord avec la direction de l'IMP des « Catherinettes », toute la journée, des ateliers d'éveil à chacun de leurs sens, par différentes activités de découverte, ludiques, ont été mis en place. A chaque sens son atelier : « La bouteille musicale » pour l'ouïe avec l'intervention de Sylvie Taron, accordéoniste, « le sac secret » pour le toucher, « sentir et deviner » pour l'odorat, « écoute et trouve » pour la vue, « sucré-salé » pour le goût, sur les conseils de Daniel Gueguen. Six garçons et cinq filles, âgés de 9 à 12 ans ont ainsi pu toucher, découvrir, voir et goûter dans une ambiance ludique, avec l'aide de Dominique, institutrice, d'Estelle, éducatrice et de Fanny, apprentie éducatrice. Une remise de cadeaux et un savoureux goûter ont clôturé cette journée peu ordinaire. Les étudiants n'ont pas manqué de remercier l'IMP de sa participation ainsi que du soutien de quelques enseignes commerciales de la région.

Dernières Nouvelles D'alsace, Samedi 13 Décembre 2008.

IMPRO ARTISANS COLMAR

Les Jeunes à l'ouvrage

En ce début du mois de juillet, une dizaine d'élèves de l'IMPRO de Colmar ont participé à un projet « Education à l'environnement ». Il s'agissait d'entretenir et d'améliorer le sentier botanique de Wintzenheim situé près des étangs de pêche du Vallon d'Aspach.

En fin de séjour, le 18 juillet dernier, la municipalité, représentée par Brice Alma, adjoint chargé de l'environnement, en présence de M. Garretti, directeur de l'IMPRO,

de Joseph Hummel, président de l'association pêche et pisciculture, et de Christian Bitschene, chef de triage à l'office national des forêts, a tenu à remercier ces jeunes et leurs animateurs pour leur collaboration en leur offrant le verre de l'amitié. Un diplôme d'éducation à l'environnement leur confère le statut d'agent d'entretien des espaces naturels. Et récompenses récréatives, des billets pour le zoo de Mulhouse et une balade sur l'eau à Strasbourg.



Les travaux effectués au premier étang du vallon d'Aspach par ces jeunes de l'IMPR, ici lors de la réception des travaux, leur permet de repartir avec le diplôme d'éducation à

[Dernières Nouvelles D'alsace, Vendredi 25 Juillet 2008](#)

La valorisation par l'art



Parmi les œuvres des élèves (présentées ici par Céline), des poids de nappes

Jeudi et vendredi, les jeunes de l'IMPro (Institut médico-professionnel) présentaient leurs créations artistiques lors d'une expo-vente. L'occasion pour ces adolescents possédant une déficience intellectuelle de montrer au public leurs talents. « En créant, ils expriment ce qu'ils n'arrivent pas à dire avec la parole », explique Céline, éducatrice et plasticienne. Elle a choisi, avec sa collègue Muriel, les insectes comme thème pour l'exposition. A raison de 8 heures par semaine, la vingtaine d'élèves de l'atelier créatif, âgés de 14 à 20 ans, ont laissé libre cours à leur imagination. « Même si on les accompagne dans les gestes qui ne leur sont pas accessibles, on respecte toujours leur décision artistique », souligne Céline. De ces longues heures de patience et d'application sont nées diverses créations, très colorées et toujours autour du thème des insectes : des tuteurs, des transferts pour tee-shirt, des tableaux, des porte-clés, des séries de poids de nappes et des boucles d'oreilles. En arts plastiques, tous les médiums confondus sont utilisés : terres cuites, pâte Fimo, plastique fou, peintures... A chacun de trouver le matériau où il se sent le plus à l'aise. Ils ont trouvé l'inspiration en visionnant le dessin animé « 1001 pattes » et en visitant le musée d'histoire naturelle. L'éducatrice raconte que pour cette matière, elle les emmène beaucoup à l'extérieur : regarder les vitrines des magasins, écouter des récitals au théâtre « Cela suscite des émotions qu'ils ressortent ensuite dans leur travail ».

Seules les créations méritantes sont exposées

« On ne fixe pas de limites dans leurs projets, mais nous sommes exigeants sur la qualité des travaux », explique la plasticienne. Les élèves savent que leurs réalisations doivent être présentées lors d'une expo-vente en juillet ou en décembre au marché de Noël, les deux événements principaux de l'année. Mais seules les créations méritantes sont exposées. Bien entendu, les éducateurs sont là pour les encadrer et les aider à réussir leurs objectifs. « Nous devons trouver les idées et décortiquer les étapes pour qu'ils puissent y arriver seuls », précise Céline. Dans « expo-vente », il y a « vente ». La notion d'argent rentre également dans une perspective pédagogique. Vecteur d'intégration dans notre société actuelle, la démarche pécuniaire réside dans l'acquisition de l'objet : « Le fait que quelqu'un donne de l'argent pour obtenir ce qu'ils ont fabriqué, c'est extrêmement valorisant », explique Céline. Ensuite, la somme récoltée sera réinvestie pour les adolescents dans un camp, un restaurant, une sortie, selon le total des recettes.

[Dernières Nouvelles D'alsace, Dimanche 27 Juillet 2008](#)

De l'imagination à la vente

Les élèves de l'atelier créatif de l'Impro de Colmar, ont montré leur travail lors d'une exposition vente qui s'est tenue les 24 et 25 juillet, dans la cour de l'Impro rue des Artisans à Colmar.

Chaque année, à la fin du mois de juillet, les élèves de l'atelier créatif, qui se déroule tout au long de l'année, et les participants à l'atelier loisirs du mois de juillet se réunissent pour présenter leurs travaux.



De gauche à droite, Murielle Aubry, Géraldine jeune élève, Céline Martin et Fabienne

Pour cette trentaine de jeunes, de 14 à 20 ans, l'exposition représente la consécration de leur travail et de leurs efforts

« Tout au long de l'année, nous allons voir beaucoup d'expositions, écoutons les Voix du Rhin, regardons les vitrines des magasins, etc. Notre but est de leur apprendre à regarder pour qu'ils nous disent leurs impressions, ce qu'ils trouvent beau, ou ce qu'ils n'aiment vraiment pas. »

« Ces différentes sorties les aide à forger leur personnalité », explique Céline Martin, animatrice de l'atelier créatif et éducatrice spécialisée ayant suivie une formation en céramique.

De très belles choses

Céline Martin et Murielle Aubry, deuxième animatrice de l'atelier créatif et éducatrice spécialisée ayant fait les Beaux Arts, ne mettent jamais de limites aux capacités de leurs élèves. Elles décortiquent toutes les étapes pour la fabrication d'une œuvre et s'adaptent par rapport aux matériaux à utiliser.

« S'ils n'arrivent pas à découper avec des ciseaux, nous allons trouver un autre moyen pour leur rendre accessible ce travail de découpe. Ainsi nous avons, une fois, utilisé une aiguille spéciale pour qu'ils y arrivent tous seuls. Avec des gestes simples, accessibles et une grande imagination, ils arrivent à faire des choses très belles » sourit Céline.

Le fait que ce soit une exposition vente est un grand challenge pour les jeunes : ils ont très bien compris que le public donne de l'argent parce qu'il trouve une œuvre vraiment belle, leur travail n'en est donc que plus soigné et de qualité. Cette année, le thème était les insectes.

Les jeunes artistes se sont documentés en regardant le film «Mille et Une Pattes», en lisant des livres, en allant au Musée d'Histoire Naturelle, etc. Pour l'exposition, une troisième paire de mains, Fabienne Lambolez, a apporté son aide. Beaucoup de matériaux ont été utilisés tels que de la pâte fimo, du plastique fou, des perles en verre de Murano, des strass, de la terre, de la peinture à la chaux, des collages, du papier transfert, etc. T-shirt, tableaux, bêtes en terre, poids de nappe, portes d'efs et boucles d'oreilles étaient à découvrir en même temps que les artistes.

Un autre projet trotte déjà dans la tête des éducatrices : le stand que l'Impro tiendra au marché de Noël.

« La production des créations sera plus importante pour le marché de Noël. C'est un grand rendez-vous important et très attendu des élèves » expose Murielle.

Un vernissage de l'exposition a eu lieu jeudi 24 juillet à 18 h dans la cour de l'Impro avec les parents, la municipalité et les partenaires.

IMP LES GLYCINES

Wissembourg / Pour l'intégration de Jeunes handicapés

Une antenne des Glycines

Hier matin a été inaugurée à Wissembourg une antenne du service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) des Glycines dont le siège est à Haguenau. Ce service travaille à l'intégration sociale de Jeunes souffrant d'un handicap mental.

Cela fait quelque temps déjà que l'équipe du Sessad des Glycines est présente à Wissembourg. Depuis la rentrée 2006, très exactement. Mais c'est depuis cette année que l'antenne wissembourgeoise est devenue officielle. Ce qui s'est traduit, hier, par une inauguration des locaux installés au rez-de-chaussée du 1, place du Saumon.

L'action de ce service concerne les enfants de zéro à 18 ans, porteurs de difficultés ou en situation de handicap. L'équipe - elle est pluridisciplinaire - du Sessad assure la coordination des différentes interventions dont bénéficient ces enfants. Il s'agit « d'aider l'enfant à développer au mieux ses potentialités en assurant notamment des suivis éducatifs », explique Gabrielle Hirsch, la directrice des Glycines. Si l'école apporte le savoir, « il n'est pas évident pour un jeune en difficulté de l'intégrer ».

Elle travaille au « développement de toutes les formes d'autonomie »

L'équipe du Sessad l'aide à assimiler les connaissances, tout comme elle travaille au « développement de toutes les formes d'autonomie », précise Mme Hirsch. L'objectif étant l'intégration sociale la plus aboutie possible. C'est pourquoi, en plus de son côté éducatif, le service soutient les familles, ainsi que tous ceux qui interviennent auprès de l'enfant.

Cette lutte contre la marginalisation ne concerne pas seulement l'école, mais aussi les sports, les loisirs et les perspectives professionnelles. « Nous accompagnons l'enfant pour qu'il trouve sa place de citoyen », résume Mme Hirsch, en évoquant le cas de ce jeune « qui a décroché un contrat de travail à durée indéterminée ».

Actuellement, onze jeunes sont suivis à Wissembourg, sur une quarantaine dont le Sessad des Glycines s'occupe sur l'ensemble de l'Alsace du Nord. Et « neuf d'entre eux suivent une scolarité dans l'unité pédagogique d'intégration qui fonctionne au collège Otfried ». Avec éventuellement la perspective de poursuivre une formation adaptée en lycée professionnel. A l'image de Sarah, une adolescente qui a gardé des séquelles d'une naissance difficile. Sa maman apporta un témoignage très émouvant sur l'action du Sessad. « Il nous a aidés à devenir autonomes », témoignèrent aussi deux jeunes.

« Nous pouvons développer à la fois le savoir-faire et le savoir-être, ce qui n'est pas possible dans une salle de



Après la visite inaugurale, la présentation du Sessad aux officiels par la Directrice Gabrielle Hirsch (à gauche)

classe », remarqua Mère André, le président d'Arsea, l'association de tutelle du Sessad, en accueillant les invités. A l'issue de la visite inaugurale, le député Frédéric Reiss salua « ce souci de proximité qui est irremplaçable », le conseiller général Pierre Bertrand mit l'accent sur « la complémentarité entre les différents partenaires au service de l'enfant », le maire Christian Glied assura qu'il sera « toujours à l'écoute de vos besoins ». La sous-préfète Magali Daverton rendit « hommage à toutes les personnes qui s'occupent de faire fonctionner ce service pour le bien des enfants et des familles ».

Dernières Nouvelles D'alsace, Samedi 20 Septembre 2008

La chorale des Glycines avait préparé quelques chansons pour la délégation de responsables de l'Arsea, l'association qui hère l'IMP, de Cora, de l'Education nationale, de la ville et des associations locales venue inaugurer la nouvelle aire de jeux.



L'institut

médico-pédagogique Les Glycines, qui accueille à Haguenau des enfants de 6 à 14 ans souffrant de déficiences intellectuelles, a inauguré hier matin une nouvelle aire de jeux de ballon. L'installation a été financée par les bénéficiaires de l'opération « Le Mois du cœur » menée l'année dernière par l'hypermarché Cora.

Gabrielle Hirsch, la directrice de l'institut médico-pédagogique (IMP) Les Glycines de Haguenau, en sourit : « Certains parents ou grands-parents des enfants que nous accueillons trouvent parfois qu'aux Glycines, on joue trop, et qu'on ne travaille pas assez. » Or hier matin, l'IMP inaugurerait précisément un nouvel équipement dédié à l'amusement : un « plateau de Jeux de ballon » bitumé et équipé d'un panier de basket, installé tout contre le bâtiment côté boulevard Truttmann, avec vue sur l'arrière de la CPAM.

« Mais on peut jouer en travaillant et travailler en jouant, corrige la directrice. Le but essentiel du jeu, c'est le plaisir. Celui du travail, c'est de produire ce qui est utile. Pourquoi ne pas concilier les deux, et prendre un "plaisir utile" ? Par le jeu, les enfants osent, testent, expérimentent, et, en s'amusant, retiennent beaucoup plus facilement les notions apprises en classe comme l'alphabet, le calcul, la géographie ou les sciences. Pour eux, c'est une approche pédagogique irremplaçable. »

Un accompagnement personnalisé en petits groupes, en classes et dans des ateliers

Les Glycines, créées en 1962 et installées depuis 1969 dans leur bâtiment actuel du centre-ville, accueillent du lundi au vendredi en demi-pension une quarantaine d'enfants de 6 à 14 ans qui présentent tous des déficiences intellectuelles plus ou moins lourdes, parfois associées à des troubles du

comportement. Ils y bénéficient d'un accompagnement personnalisé assuré par des institutrices et des éducateurs, en petits groupes constitués en fonction des capacités d'apprentissage et du niveau de connaissances.

La partie scolaire occupe la moitié du temps - le reste est consacré à des ateliers -, certains parmi les plus grands suivant les cours des unités pédagogiques d'intégration (UPI) du collège Kléber ou du lycée Siegfried. En l'occurrence, le nouvel espace dédié aux jeux de ballon leur permettra de développer leur adresse, leur perception de l'espace, leur cohabitation avec les autres et le respect des règles.

Ce qui cadre parfaitement avec la mission que s'est fixée l'IMP géré par l'association régionale spécialisée d'action sociale, d'éducation et d'animation (Arsea) : développer l'autonomie, et favoriser l'acquisition de comportements adaptés aux diverses circonstances de la vie en société.

Le plateau d'évolution a été financé par l'hypermarché Cora, qui reverse chaque année les bénéfices de son opération « Le Mois du cœur » à une association locale. Il est ainsi revenu au directeur de l'enseignement haguenovienne Stéphane Biot de l'inaugurer en lançant le premier panier. « Il est assez rare et remarquable que ce soit un acteur du monde économique qui se mette ainsi au service de la collectivité », ont souligné André Erbs, premier adjoint au maire, et le Dr Materne Andres, président de l'Arsea.

« Nous souhaitons être impliqués profondément dans la vie de notre cité », a commenté Stéphane Biot. L'IMP Les Glycines a la même ambition pour « ses » enfants : aussi souvent que possible, ces derniers sortent de l'enceinte des Glycines et de leur nouveau terrain de jeux pour « s'ouvrir à la ville » et y multiplier les sorties, à Nautiland, à la médiathèque ou au théâtre par exemple.

[Dernières Nouvelles D'alsace, Mardi 30 Septembre 2008](#)

IMP JULES VERNE

Solidarité La générosité des Roses des sables

« *Je me suis engagée à les aider* », a déclaré Nadya Yahia, vice-présidente de l'association Les roses des sables, en remettant jeudi un chèque de 10 000 euros à l'Institut médico-pédagogique (IMP) Jules-Verne de Mulhouse.

Pourtant, cette jeune maman dont le fils handicapé a fréquenté la structure de Dornach pendant plusieurs années, n'en est pas à son coup d'essai : il y a quelques jours, elle a offert la même somme à l'association Les papillons blancs pour financer un équipement multimédia à deux instituts médico-professionnels du département (Les Glycines à Mulhouse et le Domaine du Rosen de Bollwiller).

L'association partage une dotation de 25 000 euros remportée à Paris dans le cadre du prix ADPS 2008 (Associations De Prévoyance Santé) pour l'action qu'elle mène en faveur des jeunes porteurs d'une déficience intellectuelle.

« *Vous êtes une femme exceptionnelle*, a lancé Elisabeth Duchaine, la directrice de l'IMP Jules-Verne. *Nous, les professionnels, nous avons besoin de cette solidarité de proximité. C'est quand même rare de voir une maman qui reste fidèle dans son soutien envers les enfants et envers ceux qui travaillent avec eux* », poursuit-elle.

« *C'est un signe que la société civile s'intéresse à ses enfants* », analyse une autre mère, ancienne bénéficiaire et toujours présente auprès de l'institut mulhousien.

La somme servira à équiper trois salles avec du matériel adapté aux jeunes bambins. « *Le plus beau cadeau que l'on ait pu faire à mon fils, c'est de le rendre autonome* », a expliqué Mme Yahia.

La boucle de la solidarité est bel et bien bouclée.

Journal l'Alsace, la 24 décembre 2008

Mme Duchaine (au centre), la Directrice de l'Institut Médico-Pédagogique Jules Verne, a reçu un chèque de
10 000 €



CARAH COLMAR

Cinq ans déjà

Le 5 mars dernier le Centre d'accueil et de rencontre pour adultes handicapés (CARAH) de l'ARSEA à Colmar a fêté ses cinq années d'existence.



La valorisation de chacun, une des principales missions du centre d'accueil. (Document remis)

Cette journée festive à laquelle tous les bénéficiaires, bénévoles et membres élus du conseil de la vie sociale ont été conviés a permis de retracer le chemin parcouru depuis l'ouverture du service le 3 mars 2003 et d'évoquer au seuil de la sixième année les nouveaux projets en vue.

Fidèle à ses principes et missions, le CARAH a maintenu intact depuis son ouverture, ce dynamisme qu'on lui connaît et qui a permis, comme l'ont rappelé les délégués des bénéficiaires dans leur discours, de porter au plus haut l'amitié, la rencontre et la valorisation de chacun.

Ce fut également l'occasion de remercier les bienfaiteurs et partenaires (Kiwanis, Lion's, Lion's dames, PROMECA) qui prennent une part très active au bien-être des personnes accueillies, mais aussi aux familles qui se mobilisent quotidiennement pour apporter leur soutien et collaboration. Un magnifique buffet a été dressé pour l'occasion par l'équipe du CARAH et les bénéficiaires. Ce moment de convivialité autour du repas s'est poursuivi par une après-midi dansante.

[Dernières Nouvelles D'alsace, Mercredi 19 Mars 2008](#)

Chapiteaux de la solidarité

Le président Patrick Ast et les membres du bureau du Kiwanis ont remis officiellement au Centre d'accueil et de rencontre pour adultes handicapés (CARAH) deux magnifiques chapiteaux d'une valeur de 6 000 €.

Ce don a été remis en présence du président de l'ARSEA, Mateme Andres, du directeur du CARAH, Eugène Getti, des deux présidents du Kiwanis, MM. Ast et Jardel qui ont contribué à cette donation et du responsable des actions sociales Jean Brosius. Ce fut également l'occasion de sceller un partenariat mis en place depuis plus de cinq ans déjà et qui a contribué à apporter à toutes les personnes handicapées accueillies dans la structure une qualité de vie digne de leurs attentes. Une manifestation qui a revêtu un caractère exceptionnel au profit des personnes handicapées. Les deux chapiteaux serviront à diverses animations organisées par le CARAH. Le verre de l'amitié a été pris en commun.



Un beau cadeau offert par le Kiwanis pour les personnes handicapées

[Dernières Nouvelles D'alsace, Jeudi 04 Décembre 2008](#)

CAMSP COLMAR

Après avoir assuré la finalisation du projet et le démarrage du CAMSP de l'ARSEA, nouvelle structure dans le paysage colmarien depuis 3 ans maintenant, Madame Yvonne Meyer vient de transmettre le poste de direction à Monsieur Charles Luttringer.

Précédemment Chef de Service à l'IMP des Catherinettes, il est plus particulièrement sur le site du CAMSP, à plein temps, depuis début juillet, pour diriger une jeune équipe dynamique.

La Direction Technique est assurée depuis l'ouverture par le Dr Marie-José Meyer-Wipf.

L'équipe du CAMSP, renouvelée, essaie de toujours mieux répondre aux demandes des parents qui découvrent les difficultés ou le handicap de leur jeune enfant.



SERVICE INSERTION CONSEIL FORMATION

Mulhouse agglomération

Riedisheim L'Écureuil met des billes dans l'insertion

L'aide financière conséquente de la Caisse d'épargne d'Alsace - 7500 euros - vient de permettre de rénover les locaux du chantier « Jardins des solidarités ».

La réfection des douches et l'aménagement du vestiaire des locaux du chantier d'insertion « Jardins des solidarités », à Riedisheim, ont récemment pu être entrepris grâce au soutien financier de la Caisse d'épargne d'Alsace - un coup de pouce plus qu'appréciable : 7 500 € !

Dirigé par le Service insertion conseil formation (SICF), ce chantier d'insertion a été créé en 2001.

Il a vocation à accueillir un public en difficulté d'insertion, par une mise en situation de travail. Aujourd'hui, une équipe mixte d'une dizaine de jeunes salariés du Centre de la Ferme (foyer) arpentent les 10 ares de terrain, au fil d'activités de maraîchage, d'horticulture ou d'entretien des espaces verts.

La politique de l'Association régionale spécialisée d'action sociale d'éducation et d'animation (Arsea), propriétaire du terrain et des bâtiments, tient ici en une seule directive. « Il s'agit de redonner envie de trouver un emploi, par la pratique de l'agricul-



L'inauguration des lieux rénovés s'est déroulée en présence de représentants de la Caisse d'épargne. Photo Rafik Bouaziz

ture raisonnée », résume le cadre technique Jean-François Rollet.

Projets professionnels

Le public accueilli sur place, souvent en butte à l'exclusion, bénéficie d'un accompagnement social professionnel au sein de l'appartement. Cette petite structure, gérée par Hakim Bouchout, se veut un lieu d'élaboration de projets professionnels : travail en petits groupes, entretiens individuels, recherche d'emploi via Internet et autres

moyens de communication, etc. financé par la direction départementale du travail. L'ensemble de sa logistique a été

Historique

Association de droit local à but non lucratif, l'ARSEA a été fondée en 1946 pour répondre aux besoins socio-éducatifs et pédagogiques d'une jeunesse en difficulté, souvent dépourvue de structures familiales. Au fil de 60 ans d'existence, cette dernière a étendu son champ d'intervention pour faire face à de nouveaux défis : public déficient intellectuel, inadapté... Reconnue d'utilité publique depuis 1991, l'ARSEA dont le siège est à Strasbourg rayonne sur toute la région Alsace, par la création et/ou la gestion de structures d'accueil de multiples formes : centres d'aide par le travail, semi-internats, en milieu naturel, en centres d'accueil, internats, foyers.

PROTECTION DE L'ENFANCE

CHATEAU D'ANGLETERRE

Des activités en plein boum

Dimanche, l'association Sport Solidarité Insertion, dont les activités sont en pleine expansion, offrait aux curieux de découvrir toutes les facettes du boomerang.

Sur la pelouse du Château d'Angleterre, la fête bat son plein, malgré les caprices de la météo. Les boomerangs effectuent des trajectoires plus ou moins gracieuses, selon les lanceurs, néophytes ou chevronnés. C'est qu'il n'est pas simple de réaliser ces « tourbillons bizarroïdes » avec un objet que l'on est censé récupérer au bout de sa course. Avec la main, mais aussi la tête ou le pied, lorsque l'on est un champion... La troisième édition de la fête du boomerang était hier à l'image de l'association qui l'organise, pleine de vitalité. Buvette, stands de vente ou de décoration pour les enfants n'ont pas désempilé. L'aide du Hopla Boomerang Club et de deux compétiteurs a une fois encore rajouté du tonus à la fête.

Le vent en poupe

Jean-Christophe Hoehlinger, directeur de Sport Solidarité Insertion, ne cachait pas sa satisfaction. Finles les années de galère, sa structure a désormais le vent en poupe.

« Toutes nos activités sont en plein développement. Nous avons créé une structure de quatre personnes, trois salariés et un permanent, qui écumant les marchés, foires, fêtes et expos, pour vendre nos boomerangs.

Nous sommes diffusés dans des magasins bio dans toute la France. Nous avons le label bio, nos peintures et vernis ne contiennent pas de métaux lourds ». Résultat : depuis le début de l'année, 1 500 boomerangs achetés, soit le total en six mois des ventes de 2007.

La réparation et la vente de vélos de seconde main, la réparation et la vente de tatamis d'occasion, l'activité "sport pour tous" dans des structures d'insertion et des ateliers de redynamisation, le "kit boomerang" à destination des jeunes... autant d'activités qui décollent.



Petits et grands s'en sont donné à cœur
joie lors des séances d'initiation au lancer
du boomerang

Sport Solidarité Insertion travaille aussi avec l'école défense de la deuxième chance. Les jeunes viennent réaliser dans son atelier des caisses à savon. De compétition, s'il vous plaît ! La structure compte aujourd'hui 25 salariés en insertion et cinq permanents.

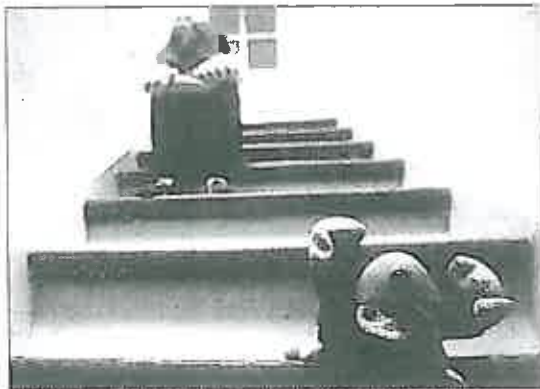
« Notre cœur de métier, c'est notre chantier d'insertion. Notre particularité c'est d'avoir un double objet, en utilisant l'activité sportive, par son aspect physique et ludique, comme outil d'insertion » souligne la présidente Sandra Jacob. Les autres activités de l'association servent, pour l'instant, à compléter un financement essentiellement issu des aides publiques. « Le contexte est très incertain. Nous devons développer nos activités pour avoir davantage d'autonomie financière sans cependant nuire à l'accompagnement social ».

L'association Sport Solidarité Insertion organise des portes ouvertes vendredi 27 juin de 8h30 à 17h et samedi 28 juin de 10h à 16h, dans ses locaux situés 13C, rue de l'Atome, dans la zone industrielle de Bischheim-Hoenhelm. Contact : Tél.:03 88 79 42 50

Réforme Réflexions autour de la protection de l'enfance

La récente réforme de la protection de l'enfance sera blentôt au cœur d'un colloque. Entre autres nouveautés : une cellule unique recueillant les signalements.

La loi du 5 mars 2007, réorganisant la protection de l'enfance, sera au cœur d'un colloque, le 17 janvier au CRPF de Colmar, rassemblant les services sociaux du conseil général, l'Education nationale, la justice, le milieu associatif. Entre autres débats, il s'agira de préciser les modalités de fonctionnement de la future « cellule départementale de recueil de traitement et d'évaluation », structure pluridisciplinaire destinée à centraliser les éléments « préoccupants » des signalements et qui devra être opérationnelle « le plus rapidement possible » au conseil général. « Cette loi, d'ailleurs plutôt consensuelle et bien préparée, n'apportera aucun bouleversement dans le Haut-Rhin », estime Jean-Luc Bordenave, directeur général adjoint des services du Département. Nous avons associé en consultant un « pôle enfance en danger » qui recueille les informations transmises par les assistantes sociales des « espaces solidaires », le secteur hospitalier, les maisons d'accueil à caractère social, « essentiellement nos services ». Reste désormais à « l'articuler avec ce qui existe déjà », du côté des partenaires tels l'Education nationale ou la Protection judiciaire



« Un enfant qui a subi un traumatisme aura des accès de colère, au lieu de s'expliquer ».

de la jeunesse. « L'enjeu est d'avoir une vision globale pour une meilleure efficacité », ajoute Jean-Luc Bordenave. Précisons qu'en cas de « suspicion de danger grave et avéré », l'autorité judiciaire pourra toujours être saisie directement.

Intérêt porté à la prévention

Dans cette nouvelle loi dite Bas, le centre d'enfants maltraités est remplacé par celui de « mineurs en danger, ou à risque de l'être », élargissant de ce fait le champ d'action de la protection de l'enfance. « Cet élément est fondamentalement, depuis plusieurs années, on constate que les violences s'organisent pas dans les res-

sources, contrairement aux maltraitances psychologiques, aux mauvais traitements ». Du même coup la réforme avance sur le terrain de la prévention en multipliant les rendez-vous de suivi avec la protection judiciaire et infantile (rencontres destinées aux familles et enfants) ou l'Education nationale (bilans de santé de élèves). « Le rôle de la PMI auprès des enfants mis aussi de la famille est fondamentalement repensé », Jean-Luc Bordenave. Évidemment plus on intervient tôt dans une situation, plus on peut être efficace.

Tout en tenant compte de l'environnement familial, les nouvelles réflexions ont aussi l'intention de l'enfant en précou-

rent une diversification des mesures. Ce qui suppose par exemple, d'introduire des alternatives « mixtes » et « modulables » aux placements et aux interventions à domicile. La question qui reste posée aujourd'hui est le rôle qu'aurait ces nouvelles dispositions pour les conseils généraux. « On a proposé du mal à les réaliser », admet le directeur général adjoint des services du Haut-Rhin, qui précise néanmoins qu'une dizaine de créations de postes sont prévues en PMI pour 2003. Un finis national de construction à cet égard est prévu par loi, mais les détails n'ont encore été publiés.

Textes : Catherine Chenevier

« On avance peu à peu »

Alors que la BSU (Brigade de sécurité urbaine) de Colmar, une « unité de protection sociale » emploie six officiers de police judiciaire traite affaires de mineurs trafics de stupéfiants et ce qui se rapporte aux mineurs. En 2007, elle a enregistré 178 plaintes impliquant des victimes mineures, dont 14 agresseurs sexuels, 36 « abus simples » et 12 commis avec violence. 24 violences volontaires sur des moins de 15 ans et quatre « délinquances d'enfants » (maltraitances autres que physique). Comment prendre en compte la parole d'un enfant ? « Question de sensibilité » répond la capitaine Véronique Fiord-Ba... « Un enfant qui a subi un traumatisme aura des accès de violence ou du mal à s'expliquer. Il faut aller au fond des choses, sans pour autant le harceler. Avec les moins de 10 ans, on peut passer par le dessin, par le jeu. Avec les collégiens on parle plus directement, d'abord de sujets généraux, l'école, la famille... On avance peu à peu. Dans le cas d'agressions sexuelles la rencontre est vidéo-télex ». Après son audition, le mineur peut être examiné par un médecin et un psychologue, lorsque le cas est complexe, une ordonnance de

placement provisoire peut être prise en quelques heures. « Il y a des mesures immédiates mais il faut aussi prendre les précautions nécessaires et respecter le temps de l'enquête, notamment dans le cas d'un mineur en voie de désobéissance à l'égard de l'un des deux parents. Il n'y a pas de règle de durée », intervient le commissaire Cochran, Céline Richai dit, la capitaine, qui a travaillé quatre ans en brigades des mineurs, notamment en Seine-Saint-Denis, ne peut qu'être sensible à la détresse des jeunes victimes même si, comme le rappelle le commissaire le travail de l'officier de police judiciaire consiste d'abord à « établir l'existence des faits et de montrer une infraction ».



La capitaine, Photo D.A.

Repères

- Au conseil général, 45 agents ne savent dans le champ de la prévention et de la protection de l'enfance
- Budget de la Solidarité 276,3 M€ (34% du budget global)
- Budget Préfekt on sociale et médico-sociale 74.805 M€
- Budget insertion requiert participation à la politique de prévention 58 M€.

« On marche sur deux pieds »

Dans les trois quarts des cas, les mineurs mis en œuvre par le service d'Action Éducative en milieu ouvert (AEMO) de Colmar le sont sur décision du juge des enfants. Selon Jean-Marie Simon, qui dirige cette structure au sein de l'Association régionale spécialisée d'action sociale d'éducation et d'animation (ARSEA) la récente réforme de la protection de l'enfance aura pour effet de diminuer ces actions de type judiciaire au profit des mesures administratives décidées par le conseil général sur la base d'un contrat signé avec les détenteurs de l'autorité parentale. « Le conseil général qui centralisera l'ensemble des données, doit tout mettre en œuvre pour que la famille pérennise la situation de danger. Mais, si l'échec est inévitable, dans le cas de mineurs en danger administratifs, seront peut-être des Etats requérants ».



Jean-Marie Simon, Photo Hervé Kleiwass

« Une brèche dans l'autorité parentale »

Les 21 membres de l'enquête AEMO de Colmar (éducateurs, spécialistes, assistants sociaux, psychologues) suivent actuellement 246 mineurs, sur tout le Haut-Rhin nord, pour lesquels

ils développent un projet personnalisé qui peut s'étendre sur plusieurs années. Dans un cas, quatre des situations, il s'agit de violences et de maltraitances. Le plus souvent, le service est confronté à des « carences éducatives », nécessitant un « soutien à la parentalité », et à des conflits familiaux impliquant le juge. La nouvelle loi réaffirme la primauté de l'intérêt de l'enfant, ce qui constitue « une brèche dans l'autorité parentale », estime Jean-Marie Simon. « Il faut qu'il soit à une mère en

grande instabilité ou à un père alcoolique de montrer patte blanche au juge, par exemple au regard d'une cure pour récupérer un enfant placé. Mais ces situations pourraient être évitées ».

Un faible taux de placement ne permet pas de mesurer la réussite d'une mesure. Ce qu'il faut voir temporairement et éviter le tout ou rien. En associant les notions de danger et d'instabilité majeure de l'enfant on marche sur ses deux pieds ».

« Former les enseignants »

Concernant l'enfance en danger, l'Éducation nationale est en première ligne. Ce qui met sous pression les enseignants mais l'aise. Catherine Becht, conseillère technique de service social auprès de l'inspecteur d'académie du Haut-Rhin, est « personne ressource » pour le premier degré. « Ils peuvent m'appeler pour m'exposer une situation, ils m'envoient un formulaire de signalement que je transmets au conseil général, pour une évaluation par les services sociaux ou une demande d'aide éducative administrative. Quand il y a des éléments probants de danger, on saisit la justice ». La vision d'un enfant très agité, violent ou absent doit plier le pédagogue, de même qu'un petit qui change de comportement, qui vient négliger en classe, ou qu'on oublie de chercher après l'école. « Il y a aussi des enfants qui racontent, j'évalue la situation selon la gravité des faits. Parfois on peut en parler avec les parents ou se tourner vers d'autres partenaires, comme les psychologues scolaires ».

300 signalements
Dans le second degré, l'année dernière, les 28 assistantes sociales du département ont vu

7 000 élèves du second degré pour 11 000 motifs différents, 300 seulement ont été envoyés au conseil général ou à la justice, en majorité pour des « carences éducatives » laissant des adolescents sans limite, livrés à eux-mêmes, en avant des conduites à risques. L'Éducation nationale se doit de transmettre les éléments dont elle dispose « le plus rapidement possible ». « Nous n'avons pas les moyens de mettre une patte au doigt, c'est à la justice de mener l'enquête. Avec les collègues et lycéens on continue tout de même à travailler, notamment quand l'enquête est longue et que la cellule familiale est bouleversée. Sur les 12-

15 ans, le plus grand nombre de signalements vient des manifestations scolaires. Mais on pourrait mieux faire. Les enseignants ne sont pas formés à évaluer les difficultés, à exposer les adolescents sans limite, le contexte par écrit... On a repéré est très important quand les adultes sont démunis, il suffit parfois d'un petit coup de pouce ».

D'où, selon la conseillère technique, la nécessité de développer des actions préventives d'aide aux parents, l'école doit s'associer à des partenaires extérieurs comme les services sociaux, des réseaux d'écoute parentaux, des associations de quartier.



Catherine Becht, Photo Hervé Kleiwass

L'ÉCOLE AT.A BR

CENTRE EDUCATIF FERME

Le Centre éducatif fermé ouvre ses portes

L'équipe du nouveau Centre éducatif fermé (CEF) du Cokrouri effectue sa première rentrée lundi prochain. Elle accueillera ses quatre premiers mineurs délinquants le 1er octobre. La Garde des Sceaux, Rachida Dati, est annoncée pour l'inauguration.

Les travaux de finition battent leur plein, la directrice Marie-Pierre Claire a pris ses quartiers et, dès lundi, les vingt-huit membres de l'équipe éducative mise en place par l'Association régionale d'Aide à l'Enfance en Difficulté (ARSEA) - qui gère le centre en relation avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse - investiront les lieux pour deux semaines de formation, avant l'arrivée le 1er octobre des quatre premiers pensionnaires.

Le centre éducatif fermé accueillera début octobre des mineurs en rupture pour tenter grâce à un travail éducatif d'ampleur de les sauver de la délinquance



La ministre de la Justice, Rachida Dati, est annoncée «sous réserve» pour l'inauguration qui aurait lieu en octobre

« Nous prendrons en charge des mineurs de 16 à 18 ans que nous confient des magistrats de Mulhouse, Colmar et de Franche-Comté. Il s'agit de garçons en errance ayant fait l'objet de poursuites pénales pour lesquels nous assurons pendant six mois un accompagnement plus renforcé sur le plan éducatif avec une prise en charge constante. »

L'encadrement sera serré : professeur, institutrice, éducateurs techniques, éducateurs sportifs, « pour remettre en place des fonctionnements en adéquation avec les règles de vie en société ». Les adolescents seront choisis par les magistrats. Il s'agira de garçons aux portes des prisons, s'appêtant à basculer dans la majorité pénale, pour lesquels l'entrée en CEF sera LA dernière chance avant l'immersion carcérale.

Ils seront dans un premier temps coupés du monde et de leur monde pour se reconstruire autrement.

« Nous sommes des éducateurs », rappelle la directrice, « nous ne sommes pas de la pénitencière. Notre mission est de remettre en place des valeurs de respect, de politesse, de la limite. »

La topographie du centre se veut en adéquation avec ce but. L'agencement est fonctionnel : d'abord le bâtiment administratif avec salle de réunion. Puis à droite les cuisines et le réfectoire. Ensuite, jouxtant une cour intérieure, les chambres. A gauche le bâtiment qui abrite les salles de classe et les ateliers BTP et menuiserie.

« Nous travaillerons avec Emmaüs à la remise en état de meubles. » Derrière un plateau multisports.

«Nous démarrerons avec quatre garçons pour monter en puissance et atteindre l'effectif complet de douze en décembre»

Au terme des six mois, les ados devront avoir monté un projet de réinsertion et ceci s'effectuera en liaison avec leurs familles. « Nous démarrerons avec quatre garçons pour monter en puissance et atteindre l'effectif complet de douze en décembre. » La structure mulhousienne, la seule en Alsace à accueillir les 16-18 ans (le CEF de Saverne s'adresse aux 12-16 ans), pourrait d'ailleurs bien bénéficier d'un petit coup de projecteur.

La ministre de la Justice, Rachida Dati est en effet annoncée "sous réserve", selon la formule consacrée, pour une Inauguration officielle qui aurait lieu entre le 3 et le 12 octobre.

[Dernières Nouvelles D'Alsace, Jeudi 11 Septembre 2008](#)



Justice
Premier

La garde des sceaux Rachida Dati pourrait inaugurer le CEF en octobre.

Jour du Centre éducatif fermé

L'équipe éducative du Centre éducatif fermé a découvert, hier, ses nouvelles installations au Cokrouri.

Les quatre premiers mineurs délinquants seront accueillis le 1^{er} octobre.

C'est une première dans le Haut-Rhin, mais aussi une première en Alsace. Il aura fallu plus de quatre ans pour que le Centre éducatif fermé (CEF) voie le jour à Mulhouse. Hier, 27 personnes composant la nouvelle équipe (professeurs, éducateurs, personnels administratifs et techniques), ont découvert les locaux installés rue Pierre-de-Coubertin, à Mulhouse, au Cokrouri.

Pour des jeunes de 16 à 18 ans

Si ce centre est une première, c'est aussi en raison du public qu'il va accueillir.

Depuis 2002 et la création de ce type de structure, les CEF accueillent généralement des jeunes âgés de 12 à 16 ans (comme à Saverne dans le Bas-Rhin).

Celui de Mulhouse sera destiné à des adolescents de 16 à 18 ans. Il sera officiellement inauguré entre le 3 et le 12 octobre, éventuellement, annonce-t-on, en présence de la Gardes des sceaux Rachida Dati.

« Le but de cette structure est de permettre à des jeunes en difficulté de retrouver un rythme de vie, une logique citoyenne et surtout le respect des autres, rappelle la directrice Marie-Pierre Claire. Ce n'est pas un endroit "sécuritaire", mais plutôt un lieu qui va permettre de remettre un certain nombre de jeunes dans une logique de vie en société. »

Les quatre premiers mineurs délinquants arriveront le 1^{er} octobre. Ils seront ensuite douze à rester à chaque fois pour six mois. Ces jeunes seront confiés au CEF par des magistrats de Mulhouse, Colmar et de Franche-Comté, après une audience de placement.

« Forcément, c'est un échange entre les magistrats et nous, relève Marie-Pierre Claire. Mais il peut y avoir des placements en urgence sur réquisition du procureur. Ces jeunes ne viendront normalement qu'une fois. »

Ouvert 365 jours sur 365, le Centre fonctionne également 24 heures sur 24, avec la présence constante d'éducateurs sur place.

Il est composé de quatre structures différentes, avec à l'entrée les services administratifs d'un côté et un restaurant de l'autre, puis un bâtiment sur deux étages avec des ateliers de travail, une salle informatique, une salle de cours et une infirmerie, puis au fond douze chambres pour les jeunes et une pour l'éducateur de nuit, avec également une salle de jeux, un salon lecture et une salle télé-réunions.

Si le cadre est verdoyant — avec également la présence d'un terrain de jeu — la structure est complètement clôturée. *« Le principe de l'établissement est la prise en charge individuelle organisée, conclut Marie-Pierre Claire. On veille à ce que le cadre de vie soit en adéquation. On ne fait pas ce boulot si on n'est pas dans une logique de réussite. Notre travail doit permettre à ces jeunes de pouvoir reprendre pied. »*

Journal l'Alsace, mardi le 16 septembre 2008

Une enceinte clôturée pour apprendre
« à vivre en société »



Mulhouse Premiers jeunes au centre éducatif fermé

L'équipe éducative du centre éducatif fermé (CEF) installé au Cokrouri à Mulhouse a accueilli, hier, les quatre premiers adolescents qui resteront six mois dans cette nouvelle structure.

Géré par l'Association régionale d'aide à l'enfance en difficulté (l'Arsea), ce centre est une première dans le Haut-Rhin, mais aussi en Alsace, en raison de son public.

Il accueillera des jeunes âgés de 16 à 18 ans, placés par la justice, encadrés par 27 personnes: professeurs, éducateurs, personnels administratifs et techniques.

« Le but de cette structure est de permettre à des jeunes en difficulté de retrouver un rythme de vie, une logique citoyenne et surtout le respect des autres, rappelait dernièrement la directrice Marie-Pierre Claire.

Ce n'est pas un endroit "sécuritaire", mais plutôt un lieu qui va permettre de remettre un certain nombre de jeunes dans une logique de vie en société. »

Les quatre premiers mineurs délinquants sont arrivés hier, en attendant la venue d'autres jeunes d'ici la fin de l'année. Au total ils seront, en permanence, 12 jeunes, placés dans cette structure par des magistrats de Mulhouse, Colmar et de Franche-Comté, pour une durée de six mois.

Ouvert 365 jours sur 365, le centre fonctionne 24 heures sur 24, avec la présence constante d'éducateurs.

L'agencement du site a été prévu pour que le centre ne soit pas un simple institut fermé : un bâtiment administratif avec une salle de réunion à l'entrée, des cuisines et un restaurant, une grande cour intérieure, un bâtiment qui abrite les ateliers de BTP et de menuiserie et les différentes chambres.

Les jeunes bénéficieront également d'une salle informatique, d'une salle de jeux, d'un salon lecture et d'une salle télé.

Dans cette enceinte, fermée et clôturée, se trouve également un plateau sportif.

Les adolescents devront, durant leur présence au centre, monter un projet de réinsertion qui s'effectuera en liaison avec leurs éducateurs et leur famille.

« Le CEF n'est pas une fin en soit, mais un parcours de vie, remarque Marie-Pierre Claire. Notre accompagnement reste une opportunité pour eux et le but est qu'ils le comprennent tous. » Ce CEF devrait être officiellement inauguré au courant du mois d'octobre avec, annonce-t-on du côté de la municipalité mulhousienne, la présence de la Garde des sceaux Rachida Dati.

[Journal l'Alsace le Pays, jeudi 02 octobre 20](#)

[Délinquance des mineurs / Inauguration du Centre Éducatif Fermé](#)

[Rachida Dati vendredi à Mulhouse](#)

La ministre de la Justice, Rachida Dati, Inaugurera vendredi 14 novembre le centre éducatif fermé (CEF) de Mulhouse. Ouverte depuis le 1er octobre, cette structure judiciaire de rééducation coercitive installée au Cokrouri accueille actuellement quatre adolescents de 16-17 ans en vue de leur réinsertion.

Après Liévin (Nord) et Moissanes (Haute-Vienne) en septembre 2008, Rachida Dati poursuit sa tournée des 32 CEF que compte aujourd'hui la France en inaugurant celui de Mulhouse. Géré par l'Association Régionale Spécialisée d'Action Sociale d'Éducation et d'Animation (Arsea), qui s'occupe déjà de différents foyers en Alsace, le CEF du Cokrouri est ouvert depuis un mois et demi. Il a été architecturalement conçu pour l'accomplissement de sa mission et n'accueille encore que quatre adolescents.

[La sanction au coeur des textes](#)

L'équipe éducative (28 personnes dont 12 éducateurs) encadrera à terme douze jeunes. Vendredi après-midi, vers 14 h 30, Rachida Dati rencontrera l'ensemble des éducateurs et la directrice du CEF, Marie-Pierre Claire, pour une première évaluation. La Garde des Sceaux, qu'on sait engagée dans un projet de refonte de l'ordonnance de 1945 sur le traitement de la délinquance des mineurs (projet visant à « remettre la sanction au coeur des textes »), en profitera vraisemblablement pour rappeler ses objectifs en la matière. Créés par la loi de 2002 pour répondre à l'explosion de la délinquance des mineurs, les CEF prennent en charge enfants et adolescents multirécidivistes placés par des magistrats pour une durée de six mois renouvelable. Ce sont de véritables centres de rééducation au sein desquels les jeunes délinquants travaillent sur leur problématique personnelle et se voient proposer remise à niveau et formations en vue de leur réinsertion. En Alsace, deux CEF coexistent. Le premier, à Saverne, s'adresse au 12-16 ans. Celui de Mulhouse vise les grands : les 16-17 ans. On trouve donc au Cokrouri un public de garçons s'appêtant à basculer dans la majorité pénale, avec le risque de voir les peines d'incarcération s'enchaîner, s'ils ne bouleversent pas leur comportement. A l'issue de sa visite mulhousienne, Rachida Dati se rendra à Cernay pour participer aux côtés de la secrétaire d'État chargée de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko Morizet, à un débat sur le thème Justice et environnement.

[Dernières Nouvelles D'alsace, Mardi 11 Novembre 2008.](#)

« Éducation et fermeté ne sont pas contradictoires »



La ministre de la Justice s'est entretenue... et a fait la morale à un jeune pensionnaire du nouveau CEF de Mulhouse.

En déplacement à Mulhouse où elle a inauguré le premier centre éducatif fermé (CEF) d'Alsace destiné aux délinquants de 16-18 ans, la Garde des Sceaux Rachida Dati a annoncé la signature d'une convention d'expérimentation pour un jugement rapide des mineurs. En attendant la refonte de l'ordonnance de 1945.

Arrivée de Cernay en compagnie de la secrétaire d'État chargée de l'écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, où elle avait partagé un moment citoyen avec le public à l'Espace Grün, Rachida Dati a visité hier au pas de charge le CEF de Mulhouse avant de s'entretenir à l'atelier menuiserie avec l'un des quatre garçons actuellement accueillis.

« Mulhouse est le 37^e CEF de France. Nous en aurons 48 avec 524 places fin 2010 », a-t-elle rappelé.

Ouvert le 1^{er} octobre, géré par l'Association régionale spécialisée d'action sociale, d'éducation et d'animation (l'ARSEA, créée en 1946 dans la foulée de l'ordonnance sur le traitement de la délinquance des mineurs), la structure, bâtie à l'écart des habitations, prend en charge pour un séjour de six mois quatre adolescents encadrés par une équipe pluridisciplinaire de 28 personnes qui veillent à leur "rééducation". Ils seront douze en décembre. Il s'agit d'adolescents ancrés dans la délinquance, aux portes de l'incarcération, placés par les magistrats des différentes juridictions alsaciennes.

Selon la Garde des Sceaux, les CEF, créés en 2002 par la loi Perben 1, ont fait la preuve de leur efficacité : « 61% des mineurs ne récidivent pas dans l'année et 84% reprennent une scolarité ou une formation, affirme-t-elle, éducation et fermeté ne sont pas contradictoires. » Le déplacement mulhousien de la ministre de la Justice, invitée par son homologue du gouvernement et maire de Mulhouse, Jean-Marie Bockel, a été l'occasion pour Rachida Dati de rappeler sa volonté de réformer l'ordonnance de 1945. « Le rapport de la commission Varinard sera rendu dans quelques jours. Je souhaite dès aujourd'hui expérimenter certaines dispositions. » Une convention d'expérimentation pour un jugement rapide et de qualité des mineurs délinquants a donc été signée dans la foulée entre la cour d'appel de Colmar, la Protection judiciaire de la jeunesse et l'ARSEA afin d'accélérer les réponses judiciaires en diminuant les délais de remise des rapports d'enquêtes sociale et d'orientation.

A l'horizon 2013...

On en parle depuis trente ans, mais le dossier de la fermeture des maisons d'arrêt de Mulhouse et Colmar, qui comptent parmi les plus vétustes de France, et de la construction d'un nouvel établissement dans le Haut-Rhin, a franchi un pas important. Le principe « d'un nouvel établissement d'une capacité de 600 voire 800 places » a été confirmé par la ministre de la Justice. Avec un démarrage possible vers 2013 dans le cadre « d'un nouveau programme national de construction. » Selon le secrétaire d'État aux anciens combattants, Jean-Marie Bockel, le dossier fait l'objet d'un consensus tant de la part des tribunaux de Mulhouse et Colmar que de la part des élus et des communes. La future prison se situerait en plaine à mi-chemin entre les deux villes.

CER BREITENBACH

Centre éducatif renforcé: réouverture programmée



Le CER accueillera sept jeunes à partir de début décembre.

Le centre éducatif renforcé situé col du Kreuzweg à Breitenbach va rouvrir ses portes début décembre, après un an de fermeture. Il sera géré par l'association ARSEA, à travers son établissement du Château d'Angleterre à Bischheim.

La grande bâtisse, située au col du Kreuzweg, en face de la Villa Mathis, à Breitenbach, sera restée fermée tout juste un an. Fin novembre 2007, le Centre Educatif Renforcé (CER) ferma ses portes, suite à des dysfonctionnements au sein de l'association gestionnaire, le « CER de l'III », et à un conflit avec ses autorités de tutelle et financeurs, la direction régionale de la protection judiciaire de la jeunesse (DRPJJ) et le conseil général (DNA du 29 novembre 2007).

Il devrait à nouveau accueillir des jeunes en difficulté début décembre. Devant le besoin de ce type de placement dans la région - il n'existe qu'un autre CER en Alsace, au Climent - la DRPJJ a lancé un appel d'offre pour la reprise du CER, auquel a répondu l'association régionale d'action sociale, d'éducation et d'animation (ARSEA).

Avec 37 services, prenant en charge des enfants et adolescents en difficulté mais aussi des personnes handicapées, et 850 salariés, l'ARSEA, créée en 1946, présentait « toutes les garanties, en terme de structure, d'expérience et de trésorerie », souligne Michel Lorcy, directeur départemental de la protection judiciaire de la jeunesse.

L'association a repris le bâtiment du « CER de l'III », mis en liquidation judiciaire.

« Des partenariats avec les collectivités locales »

Le centre éducatif renforcé du Kreuzweg - c'est son nouveau nom - sera en fait une extension d'un des services de l'ARSEA, l'établissement éducatif et pédagogique du Château d'Angleterre, qui accueille à Bischheim 42 adolescents. Il sera placé sous la responsabilité de son directeur, Philippe Wehrung, et d'un chef de service, et complétera huit éducateurs,

un conseiller en économie sociale et familiale, un psychologue, un secrétaire comptable ainsi qu'un coordinateur de projet.

Sept jeunes seront accueillis au cours de sessions de plusieurs mois (la première durera jusqu'à fin Juin 2009) : cinq sont placés par la DRPJJ au titre de l'ordonnance de 1945 sur les mineurs délinquants et deux par le service de protection de l'enfance du conseil général.

A la différence de l'ancienne association, qui avait monté un projet autour d'un séjour au Maroc, le Château d'Angleterre propose un projet basé uniquement sur place, sous forme de chantiers. « Nous souhaitons construire des partenariats avec les collectivités locales, précise Philippe Wehrung. Nous avons eu des contacts avec l'ONF et la commune. Nous nous sommes présentés au conseil municipal en août, ainsi qu'à la gendarmerie de Villé. Et nous pensons à un partenariat avec le CER des Sources, au Climent. » Le maire de Breitenbach, Jean-Pierre Piéla, a toujours exprimé son soutien à un projet de réouverture du CER et son souhait d'un travail en commun avec la structure.

[Dernières Nouvelles D'alsace, Vendredi 14 Novembre 2008.](#)

Réouverture du centre éducatif renforcé

Le centre éducatif renforcé (CER) de Breitenbach va rouvrir ses portes début décembre. Il accueillera sept jeunes, placés par la direction régionale de la protection judiciaire de la jeunesse, au titre de l'ordonnance de 1945 sur les mineurs délinquants, et par le conseil général, au titre de la protection de l'enfance en danger.

Le CER du Kreuzweg sera géré par l'association régionale d'action sociale, d'éducation et d'animation (ARSEA), en tant qu'extension de l'établissement éducatif et pédagogique du Château d'Angleterre de Bischheim.

L'ARSEA gère une trentaine d'établissements dans la région, dont le centre éducatif fermé de Mulhouse que la ministre de la Justice Rachida Dati doit inaugurer aujourd'hui.

Le CER de Breitenbach avait fermé ses portes il y a un an, suite à des dysfonctionnements au sein de l'association gestionnaire, le CER de l'III. L'Alsace compte un second CER, situé au Climent à Urbeis.

[Dernières Nouvelles D'alsace, Vendredi 14 Novembre 2008.](#)

« La primauté de l'éducatif »



Philippe Wehrung, directeur du Château d'Angleterre (au premier plan) et Serge Anstett, chef de service au CER de Breltenbach.

Le nouveau centre éducatif renforcé du Kreuzweg, géré par l'Association régionale spécialisée d'action sociale, d'éducation et d'animation (ARSEA) ouvre ses portes ce mois-ci. Entretien avec Philippe Wehrung, directeur du Château d'Angleterre, dont dépend le CER.

Pourquoi l'ARSEA a-t-il choisi de faire du CER du Kreuzweg un service du Château d'Angleterre, de Bischheim ?

Pour profiter de l'expérience de cette structure et pour la facilité d'organisation. Le Château d'Angleterre est une structure ancienne - il date de 1949 - et bien installée [cet établissement éducatif et pédagogique accueille actuellement 42 adolescents, ndr]. Le CER s'inscrit culturellement et logiquement dans le droit fil de ce qu'on a pu y construire. **Après les dérives qui ont pu avoir lieu dans le passé, quels contrôles s'exercent sur le CER ?** Les garanties sont d'abord celles de l'ARSEA, c'est-à-dire des compétences de gestion humaine et de finance. Il y a aussi le contrôle, éducatif et financier, des deux organismes de tutelle [le Conseil général et la direction régionale de la protection judiciaire de la jeunesse, ndr]. Il est prévu un comité de pilotage, garant de la qualité du service rendu et du sérieux. Enfin, il y a l'expérience du Château d'Angleterre, qui permet une organisation respectueuse du code du travail. **Qui est accueilli au CER ?** Nous allons accueillir sept garçons, âgés de 13 à 17 ans. 4 ou 5 sont placés par le juge des enfants au titre de l'ordonnance de 1945 sur les mineurs délinquants et 2 ou 3 sont confiés par le Département au titre des mineurs en danger. **Il est normal de mêler mineurs délinquants et mineurs en danger ?** Souvent, les troubles du comportement présentés sont les mêmes. La délinquance est aussi le signe d'une grande souffrance. Dans ces mineurs, il ne faut pas voir le futur adulte délinquant mais le besoin d'accompagnement.

Dans centre éducatif renforcé, il y a « éducatif ». Cela signifie la primauté de l'éducation sur toutes les autres formes de réponse. La dimension « renforcée » est aussi importante : le centre compte un chef de service, Serge Anstett, 8 éducateurs, une coordinatrice de projet, un psychologue, un conseiller en économie sociale et familiale et une secrétaire. Cela fait 13 personnes pour 7 jeunes. **Around de quel projet va s'articuler le séjour des jeunes au CER ?** Nous avons un projet autour de randonnées, d'activités de montagnes et de plein air. Nous allons par exemple travailler avec des guides de moyenne montagne du secteur. A travers ce support sportif, nous allons aborder les règles de vie essentielles - se lever, se nourrir -, les limites du corps, le respect du rythme des autres, le soutien mutuel. La première session va durer 7 mois, afin de trouver nos marques. Ensuite, elles seront concentrées sur une période de 5 mois avec une récupération de deux mois entre chacune. Le projet demande un réel engagement de la part du personnel. C'est très intense, pour les adultes aussi. **Comment va s'organiser le séjour ?** L'objectif du séjour est d'entrer dans un moment de rupture, un temps de réflexion, avec, au bout, la construction d'un projet de retour vers la vie professionnelle ou la scolarité. Le séjour se partage en trois temps. Le premier va se dérouler au centre, avec pour objectif de fixer un certain nombre de règles de vie. Après quelques semaines, sera organisé un premier camp, de 15 jours, en Savoie. La deuxième période, de trois mois, sera consacrée à des activités manuelles, à la découverte d'emplois, à des stages en entreprise. Les jeunes s'occuperont aussi de la prise en charge du quotidien. Ensuite, aura lieu un deuxième séjour en haute montagne, qu'ils auront contribué à préparer. La dernière phase sera consacrée à la réalisation du projet exprimé. Après le CER, les jeunes sont orientés vers un lieu d'accueil, un foyer ou un lieu de vie, pour aller vers plus d'autonomie. L'objectif est de sortir d'un dispositif spécifique et lourd pour aller vers une vie plus apaisée, avec leur famille, le quotidien. **Comment le CER s'intègre-t-il dans la vie de la vallée ?** Les jeunes vivent ici exclusivement pendant 5 mois, en dehors des deux séjours en montagne. Ils vivent dans leur environnement : ils vont chercher le pain, font les courses, avec bien sûr un accompagnement éducatif de tous les instants. Mais ce n'est pas un système carcéral, cela n'empêche pas de participer à la vie de la vallée. Cela peut-être par exemple aller voir le Rêve d'une nuit d'été, réserver des créneaux à la piscine, à la médiathèque. Il peut y avoir la recherche de stages avec des entreprises du canton. **Vous avez des projets avec l'autre CER de la vallée, celui du Climent ?** Nous allons d'abord nous découvrir l'un l'autre. Nous pourrons partager un certain nombre d'expériences et profiter de leurs compétences dans certains domaines.